

PRX INVEST

EURL PRX INVEST

Annonce n° 1856
Type Constitution de société
Parution web 12/12/2025
Parution print 12/12/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société EURL PRX INVEST, au capital de 5 000 €.

Siège : IMPASSE RICHARDOT 3 LIEUX DIT SHIMATSO -97600 TREVANI-KOUNGOU

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ;
La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 5 000 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

Gérant : Monsieur Patrice ROUX, demeurant IMPASSE RICHARDOT 3 LIEUX DIT SHIMATSO -97600 TREVANI-KOUNGOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.